

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-heure-est-au-bilan-pour-la-loi>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°36 > **L'heure est au bilan pour la loi allemande sur les énergies renouvelables**

1er octobre 2007

L'heure est au bilan pour la loi allemande sur les énergies renouvelables

Le ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMU) a présenté un rapport d'évaluation flatteur des résultats de l'application de la loi allemande sur les énergies renouvelables (EEG) entrée en vigueur le 1er avril 2000.

Les moyens choisis par l'Allemagne pour favoriser la production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelable se sont avérés extrêmement bénéfiques. Cette conclusion est le résultat de l'évaluation de la loi sur la promotion des énergies renouvelables (Erneuerbare-Energien-Gesetz ou EEG), dont le rapport complet a été présenté début juillet 2007 par le ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMU). Selon Sigmar Gabriel, ministre fédéral, la EEG est un grand succès en termes de protection du climat, d'approvisionnement énergétique et d'emploi. Grâce à ce texte, les fabricants allemands ont atteint une position dominante sur cet important marché, a-t-il ajouté.

Une position dominante

Entrée en vigueur le 1er avril 2000 et modifiée en 2004, l'EEG est le résultat de la transposition de la directive européenne relative à la promotion des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité. Elle regroupe toutes les dispositions relatives au développement de l'énergie hydraulique, de la biomasse, du biogaz, de la géothermie, de l'éolien et du solaire. Elle a permis de porter la part des énergies renouvelables dans la production électrique allemande de 6,3% en 2000 à 12% en 2006. L'objectif fixé par cette loi qui demandait que la part d'électricité produite à partir de sources renouvelables atteigne 12,5% en 2010 a même déjà été atteint en 2007 et sera peut-être même dépassé. Le ministre allemand est donc très confiant pour l'atteinte du second objectif fixé à 20% en 2020 et à 45% en 2030.

Outre la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de l'efficacité énergétique, les 27 pays membres de l'Union européenne ont en effet pris l'engagement collectif de faire passer la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de 6,5 à 20% d'ici à 2020.

Côté émissions de CO₂, le BMU estime que l'EEG a permis d'éviter les émissions de 45 millions de

tonnes en 2006 soit 8 millions de tonnes supplémentaires par rapport à 2005. Selon le ministère, l'EEG contribue de manière significative à la protection du climat.

Pour le BMU, la loi allemande pour la promotion des énergies renouvelables a également eu des retombées économiques positives. Les énergies renouvelables sont en effet un facteur considérable d'investissement et sont devenues un secteur majeur pour l'exportation. Neuf milliards d'euro ont ainsi été investis dans des installations en Allemagne en 2006. Le BMU estime que plus de 214 000 personnes ont été employées dans le secteur grâce à l'EEG. Par ailleurs, plus de 70% des éoliennes produites en Allemagne sont exportées et le BMU estime que les perspectives du secteur photovoltaïque, se développant d'une manière semblable, sont prometteuses.

L'Allemagne est ainsi devenue au cours des 10 dernières années un leader sur le marché mondial de l'énergie éolienne et semble prendre la même voie dans le photovoltaïque et les centrales électriques à biomasse.

Néanmoins, l'évaluation de l'EEG a démontré que le mode de soutien de certains secteurs doit être adapté pour mieux les développer et fournir d'autres incitations à l'innovation. C'est le cas par exemple de l'énergie éolienne en mer.

Allemagne : 400 000 emplois seront créés d'ici 2020

Une dernière réévaluation récente de l'étude démontre que 235 000 personnes sont actuellement employées dans le secteur des énergies renouvelables en 2006 (20 000 de plus que ce qui était annoncé dans la première évaluation de juillet 2007 !). En deux ans, le nombre d'emplois créés a atteint une progression de 50% ! D'après cette étude, le chiffre pourrait atteindre 400 000 emplois permanents en 2020 ! Alors quand est-ce qu'on s'y met en France ?

Il est possible de télécharger l'étude complète (en allemand) sur le site du BMU :

<https://tinyurl.com/22xozg>

F.Roussel-Laby

Actu Environnement